xe jour de novembre, environ huit heures du matin, en ladite église et en l'ordre devant dit, furent faites les recommandances et sagnie fut chantée la messe des morts, et nul n'alla à l'offrande sinon le duc de Bedfort. Après la messe chantée, chacun alla dîner, et environ douze heures on se rassembla en ladite église pour aller à Saint-Denis; mais *parce que le fardel estoit trop pesant*, les religieux de Saint-Denis, qui le devoient prendre et porter en leur église, *donnèrent de l'argent aux hannouars*, lesquels le portèrent en l'église de Saint-Denis, voire est que les religieux y vindrent revestus à procession. La litière fut mise au chœur de l'église sous la chapelle. Le soir furent chantés *Vigiles* par les religieux de céans : cestes collèges et autres gens de Paris s'en retournèrent quand le corps fut livré auxdits religieux, et le lendemain la messe de *Requiem* fut chantée, après le corps fut porté enterrer en la chapelle auprès les degrés, où furent enterrés ses père et mère, et fut porté le corps du chœur jusques à la sépulture par les varlets de porte du roy. A l'entrée *y ot grand débat entre les religieux d'une part, et aucuns officiers de l'hostel du roy;* ne seait si estoient sergens d'armes ou fourriers ou varlets de porte; et estoient *pour le poêle et autres habillements estans entour le corps du roy*, que chascune desdites parties disoit à lui appartenir, et que tel estoit leur droit, *et tirèrent l'un devs l'autre de là, et a peine qu'ils se vinedrent à voye de fait;* mais le régent fit mettre le débat entre main de justice et fut le corps enterré. Après l'enterrement et dit vespres et complies, aucuns se partist, un crieur de corps cria à haulte voix : « Priez pour l'âme de très-ex- » cellent prince Charles VI, roy de France! » Ces choses faites, le dîner fut appareillé en l'abbaye à tous venans; le duc de Bedfort disna en chambre; la grande salle fut toute pleine de tables et de gens. Les trois greffiers du parlement estoient assis à une table à part eux, devant la grande table, *dont aucuns des sergents d'armes du roy commencèrent par grosses diaant que ce estoit*, pour avoir d'estre assis à ladite table, à quoi fut répondu par les maistres d'hostel qu'ils se teussent et que ce lestoit pas leur droit; lesquelles parties ainsi demourèrent en leur état. Tandis que on faisoit le service on fit une donnée de six doubles dont les cinq valoient huit deniers parisis à tous ceux qui y voudront venir, et la receurent plus de cinq mille personnes, etc. »

Les querelles à propos d'étiquette se renouvelaient si souvent, que, pour éviter le scandale qu'elles occasionnaient surtout dans les *funérailles*, le parlement se crut obligé d'intervenir. Voici un dernier exemple de ce genre de scandale, tiré d'une relation des obsèques de Louis XII :

« S'ensuit la réception du corps faicte par le » révérend père en Dieu monsieur de Beauvois, » lieutenant de monsieur de Saint-Denis avec » les églises paroichialles et gens d'estat dudict Saint-Denis, estat à une petite croix qui est » par deçà le Landit en venant vers Paris. » Quand le deffunt roy fut illec arrivé, ledict » seigneur de Beauvois demanda à ceulx ac- » compaignans ledict corps, comme messei- » gneurs les princes devant nommez, et mes- » seigneurs de la cour du parlement et autres » seigneurs : « Qu'est-ce que vous nous ame- » nez? » Et on list response que c'estoit » le corps du roy Louis XII. Et le prieur leur » dist : « Esse le corps ou abus? » Et lors leur fust faicte responce par le grand-escuyer dict deffunt, en plourant, que par sa foy c'es- » toit le propre corps dudict roy; lesquelles pa- » roles dictes, les religieux demandèrent avoir » le poille de drap d'or frisé pour servir à la por- » traicture dudict roy, disant qu'il leur appar- » tenoit, et firent effort icceux religieux de le » prendre, et ceux qui tenoient ledict poille di- » soient qu'ils ne l'auroient point, et qu'il ap- » partenoit à messeigneurs les maîtres qui, du » vivant, estoient au service dudict roy. Au » moyen de quoy il y eut de grandes divisions, » tant d'ung costé que d'austre. Et dirent les- » dicts religieux qu'ils ne chanteroient point » que ne leur eust ledict poille; et lors monsieur » de Bourbon, illec assistant, demanda quelle » question il y avoit, et on luy dict ce que c'es- » toit. Et lors demanda ledict seigneur s'il n'y » avoit point d'autre ancien qui eut veu les es- » tats du temps passé en tel cas; et deux des » religieux dirent que, par leur foy, de droit il » leur appartenoit. Autre demanda ledict sei- » gneur s'il y avoit quelque ung autre d'ancien » que lesdicts religieux, et illec y avoit ung » prestre de l'aage de soixante ans ou plus, le- » quel dit avoir toujours veu ledict poille ap- » partenir auxdits religieux ; et alors dist ledict » seigneur : « Que oze ne si hardy homme de » dire mot, et que on baillast auxdits religieux » ledict poille, et que on fist au trépassé ainsi » qu'il appartenoit. » Et le seigneur de Beau- » vois, lieutenant de mondit seigneur de Saint- » Denis alors, en plorant, chanta *Libera me*, » qui faisoit prieux oyr, etc. » Cette querelle ne fut pas la seule qui troubla ce jour-là le cortége : « Quand ce vint à saillir le chariot » hommes desdictes, Tournelles, fut deshat entre monsieur de Paris et le recteur, lequel vroit le plus près du corps ; mais fut ordonné par messieurs les présidents que l'ung yroit quant et l'autre, à destre et à senestre. »

Les villes de province organisaient à cette époque les *funérailles* princières avec une magnificence égale à celle que déployait la capitale. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire comment les Nantais reçurent au milieu d'eux le cœur d'Anne de Bretagne, leur duchesse chérie : « Les habourgs furent tendus de linge blanc, signifiant que en humilité vouloient recevoir le cœur de leur souveraine dame. A l'endroit de chacune maison, au hault des fenestres, y avoient des sierges d'une livre, chacun armoyé aux armes de la royne. La ville, depuis la porte Saint-Pierre jusques aux Carmes, fut tendue pareillement de humilité, sauf que, par le milieu d'icelles tentures, y eut une saincture de deuil. Y avoit aussi au bas de chascune maison un sierge allumé et armoyé que tenoient jeunes enfants vestus de noir, lesquels se agenouilloient jusques en terre comme le cœur passoit, pleurant moult tendrement. Aussi faisoient tous les assistans non sans cause. Puis marcha un crieur ayant une robe de velours noir et quatre escussons aux armes de ladicte dame. Il portoit deux cloches qu'il sonnoit, et en chascun carrefour crioit moult haut et piteusement : « Dites vos patenostres à Dieu! C'est » pour l'ame de la très-chrestienne royne et » duchesse, nostre souveraine dame et dia- » chesse, de laquelle on porte le cœur aux Car- » mes. Priez Dieu pour son ame! » Après marchoient messieurs les bourgeois et gens de ville, qui estoient bien quatre cens, deux à deux, vestus de deuil, ayant chascun son sierge allumé et armoyé; puis les églises et les couvens, chascun son ordre, chascun à grand nombre de riches chappes et reliques. Puis enfin monseigneur l'archevêque de Dol, accompagné des abbés ainsi en habit de gens d'église, et aussi d'un grand nombre de torches de confrairies. Aussi y avoient cent torches armoyées aux armes de la ville, portées par pauvres vestus de deuil. Puis, venoit le cœur, hault, le roy d'armes *Bretaigne* et les officiers d'armes à dextre et à senestre, nombre de seigneurs; puis le chancelier de Bretaigne, lequel mict le cœur sur un carreau de deuil et sous un poisle de drap d'or moult riche. Celuy poisle fut porté par messeigneurs le vice-chancelier, l'abbé de Buzay, l'abbé de Kemperlé et les sénéchaux de Rennes et de Nantes. Autour y avoit un grand nombre d'officiers domestiques de la maison de ladite dame. Après ce, marchoient messieurs de la justice, chambre des comptes et autres gens de robe longue, etc. »

On pense bien que de pareilles cérémonies prenaient de sommes énormes le trésor royal et le budget des villes. Ainsi les obsèques de François Ier coûtèrent à son successeur 300,000 francs, et peut-être autant à la ville de Paris. Avec le roi défunt, on devait, cette fois-là, porter à l'abbaye ses deux fils morts avant lui, François, le premier dauphin, et Charles, duc d'Orléans. Henri II avait voulu voir passer le cortége, et il s'était fait réserver secrètement une fenêtre dans la rue Saint-Jacques ; mais lorsqu'il vit approcher les trois chars funèbres, « il voulut se lever de là, car le cœur lui haussoit, et il commença à s'émouvoir et à mettre grosses eaux aux larmes. » Vieilleville, qui nous transmet ces détails, s'approcha de lui et lui dit qu'il devrait montrer plus de reconnaissance envers la divine Providence, qui lui avait appelé à la couronne avant le temps et contre le cours de nature ; que, pour son jeune frère, il ne devait pas le regretter, puisqu'en position ce fait fait son plus redoutable ennemi. « Or, encore que ces remontrances fussent grandement consolatrices, si est-ce que le roi ne se pouvoit tant consoler que de se contenir. » Mais Saint-André et Vieilleville revinrent à la charge, lui racontant quelle joie le duc d'Orléans avait témoignée sur une bonne nouvelle que son frère avait été noyé ; quelle correspondance il entretenait avec l'empereur par la duchesse d'Étampes. Pendant ce temps le convoi avançait, le char qui portait le corps du duc d'Orléans, surmonté de son effigie, précédait les deux autres et arrivait sous les fenêtres. « Si bien que le roi se remit en place et regarda constamment passer les trois effigies. Mais il ne se put garder de dire, quand celle du duc d'Orléans passa, comme par dédain : « Voilà donc le bélistre » qui mène l'avant-garde de ma félicité. » Telle est la sensibilité des princes et des courtisans dans tous les temps! Les longs délais ordonnés par l'étiquette ou par quelque circonstance étaient ordinairement remplis par des intrigues d'ambition, qui laissaient peu de temps aux gens de la cour pour pleurer leur maître. Ces intrigues les préoccupaient même quelquefois au point qu'ils n'observaient pas, dans tous ses détails, la pompe prescrite ; c'est ce que nous apprend un auteur contemporain. « Bien que la coutume suivie en France, après la mort des roys, soit telle que leurs plus favoris et ceux qui ont manié les affaires doivent les accompagner jusques au tombeau et durant quarante jours qu'ils sont gardés et servis solennellement, ceux de Guize ne firent cest honneur à leur roy et maître et mari de leur nièce (François II) ; ains fut par leur conseil envoyé jetter dans le tombeau de son père sans pompe funèbre : dont advint un brocard que le roy, ennemi mortel des huguenots, n'avoit pu empescher d'estre enterré à la huguenote. » Aussi trouva-t-on, deux jours après l'inhumation de ce prince, ces mots écrits sur un billet attaché au drap de velours noir qui couvrait son cercueil : *Où est messire Tannegui du Chastel? Mets ti estoit François!* Le huit courait que les Guises avaient détourné du Trésor royal



160,000 livres pendant la maladie du roi ; Du Chastel, au contraire, quoiqu'il eût été maltraité par Charles VIII, avait dépensé une pareille somme pour le faire enterrer solennellement, pendant que ceux qu'il avait toujours comblés de ses bienfaits le délaissaient pour aller grossir la cour du nouveau roi. L'auteur du billet avait voulu faire sentir combien cette conduite était différente de celle des Guises. On vit aux obsèques de Charles IX « l'effigie faite après le vif et naturel, mise sur un grand lict de parement, couvert d'une grande couverture de drap d'or frisé, bordure d'hermine, etc. Et en cest estat demeura quarante jours ladicte effigie; et durant ce temps, aux heures du disner et soupper, les formes et façons du service fut par observées et gardées tout aussi qu'on avoit accoustumé faire du vivant du roy, excepté que ce n'estoit pas que de se contenir. » Mais Saint-André et Vieilleville revinrent à la charge, lui racontant quelle joie le duc d'Orléans avait témoignée sur une bonne nouvelle que son frère avait été noyé ; quelle correspondance il entretenait avec l'empereur par la duchesse d'Étampes. Pendant ce temps le convoi avançait, le char qui portait le corps du duc d'Orléans, surmonté de son effigie, précédait les deux autres et arrivait sous les fenêtres. « Si bien que le roi se remit en place et regarda constamment passer les trois effigies. Mais il ne se put garder de dire, quand celle du duc d'Orléans passa, comme par dédain : « Voilà donc le bélistre » qui mène l'avant-garde de ma félicité. » Telle est la sensibilité des princes et des courtisans dans tous les temps! Les longs délais ordonnés par l'étiquette ou par quelque circonstance étaient ordinairement remplis par des intrigues d'ambition, qui laissaient peu de temps aux gens de la cour pour pleurer leur maître. Ces intrigues les préoccupaient même quelquefois au point qu'ils n'observaient pas, dans tous ses détails, la pompe prescrite; c'est ce que nous apprend un auteur contemporain. « Bien que la coutume suivie en France, après la mort des roys, soit telle que leurs plus favoris et ceux qui ont manié les affaires doivent les accompagner jusques au tombeau et durant quarante jours qu'ils sont gardés et servis solennellement, ceux de Guize ne firent cest honneur à leur roy et maître et mari de leur nièce (François II) ; ains fut par leur conseil envoyé jetter dans le tombeau de son père sans pompe funèbre : dont advint un brocard que le roy, ennemi mortel des huguenots, n'avoit pu empescher d'estre enterré à la huguenote. » Aussi trouva-t-on, deux jours après l'inhumation de ce prince, ces mots écrits sur un billet attaché au drap de velours noir qui couvrait son cercueil : *Où est messire Tannegui du Chastel? Mets ti estoit François!* Le bruit courait que les Guises avaient détourné du Trésor royal lit de velours rouge entouré de cierges allumés et de prêtres qui chantaient les psaumes de la pénitence ; ensuite on l'étendit dans un cercueil de plomb recouvert de son effigie, qu'on avait revêtue d'habits magnifiques ; enfin, pendant plusieurs jours, on lui fit servir par ses officiers, qui coupaient, tranchaient, et lui versaient à boire comme de son vivant. La relation des obsèques de Louis XIV, insérée dans le *Mercure galant* de 1715, montre la persistance de ces usages, presque tous conservés, sauf l'effigie de cire ou de pâtes, à la procession qui remplaçait les carrosses. Mais ce que le *Mercure* ne nous raconte pas, c'est la manière dont le peuple salua sur son passage le corps du vieux roi. On sait qu'une espèce de foire était établie dans la plaine Saint-Denis le jour de la cérémonie, et que la pompe funèbre fut insultée par des cris de joie, des orgies et des chansons. Les obsèques du successeur de Louis XIV furent de même très-peu solennelles et très-différentes de ce que doivent être celles d'un roi *bien-aimé*. « On n'eut rien de plus pressé, dit l'auteur de l'*Histoire de la vie privée de Louis XV*, que d'enlever le cadavre du château, on le remplit aucune des formalités d'usage, afin d'abréger, on se hâta de trouver des gens de l'art assez intrépides pour y satisfaire. Au bout de deux fois vingt-quatre heures, il fut transféré à Saint-Denis avec une suite de quarante gardes du corps : quelques pages portaient des flambeaux. Le cercueil était dans un carrosse de chasse et passait à travers tout le peuple, sans l'escorte nécessaire pour le mettre en sûreté. Personne ne s'approcha du cercueil, ni même ne salua. Il arriva ainsi à son dernier gîte, et, sans cérémonie, on le descendit dans le caveau de ses ancêtres. Le clergé et tous les assistants tombèrent à genoux, prièrent, puis se relevèrent. Le grand maître retira son bâton du caveau, le releva et cria : *Vive le roi!* Le roi d'armes répéta : *Vive le roi!* une fois, deux fois, trois fois : *Vive le roi! vive le roi! Charles dixième du nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très-chrétien, très-auguste, très-auguste, notre honoré seigneur et maître, à qui Dieu donne très-longue et très-heureuse vie! Criez tous : Vive le roi!* Aussitôt la musique retentit et l'assemblée répond par les cris de *Vive le roi! vive Charles XI!* Le bruit fut fermés : le cérémonie était terminée; cérémonie dans laquelle beaucoup de choses ne convenaient ni au temps ni à la personne. Malgré l'envie de renouer la tradition interrompue par de grands événements, on avait supprimé la partie du cérémonial ayant trait au service des repas autour du lit de parade. On avait fait taire de plaisanteries sur l'appétit de Louis XVIII que les sarcasmes auraient pu se donner carrière. Il eût été à désirer que les courtisans eussent assez ménagé l'esprit du siècle pour retrancher tous ces *honneurs*, toute cette mise en scène d'emblèmes guerriers, dont les détails feront sourire les fils de la Révolution. Offrir à la France renouvelée un spectacle aussi surranné, c'était prouver une fois de plus qu'on n'avait *rien appris, rien oublié*, c'était offenser le bon sens de la nation. Ajoutons que l'erreur était d'autant plus frappante que figuraient dans la cérémonie Talleyrand, le duc de Conégliano (Moncey), le duc de Raguse (Marmont), qui pendant vingt ans avaient servi *l'Ogre de Corse*.

Le récit des *funérailles* du maréchal Moncey peut servir aussi de terme de comparaison entre le cérémonial du temps passé et celui du siècle présent. Après le service religieux, célébré aux Invalides, une décharge d'artillerie annonça la sortie du corbillard, qui devait faire le tour de l'édifice. Le convoi s'avança dans l'ordre suivant : Deux mameluks renfermant ses œuvres. Sur le sarcophage, traîné par douze chevaux blancs, était un lit funèbre où l'on voyait le grand homme étendu et la Renommée qui le couronnait. Derrière, marchait la députation de l'Assemblée nationale et, après, les pages de la municipalité, etc. On s'arrêta successivement vis-à-vis de l'Opéra, de la maison où Voltaire était mort et du Théâtre de la Nation. A toutes ces stations, on couronnait la statue et l'on chantait des hymnes.

On ne lira pas sans intérêt la description des obsèques du dernier des Bourbons de la branche aînée qui ait été enterré à Saint-Denis; nous allons les raconter brièvement d'après le compte rendu officiel. Le roi, mort le 16 septembre 1824, fut embaumé, et, le 18, exposé sur un lit de parade dans la salle du Trône. Ses entrailles et son cœur avaient été déposés dans des boîtes de vermeil. Le pavillon de l'horloge était tendu de noir sur la cour et sur le jardin. L'exposition dura six jours, pendant lesquels les grands officiers de la couronne et le clergé ne cessèrent d'entourer le corps. Le public vint le visiter; tous les corps de l'État, les fonctionnaires, les corporations des Tuileries, de la Halle et des chasseurs-niers vinrent lui jeter l'eau bénite. La translation à Saint-Denis s'effectua le 23 au milieu d'un pompeux cortége civil et militaire. 14 voitures de deuil à 8 chevaux caparaçonnés contenaient les princes du sang royal, les grands officiers et les fonctionnaires. Le carrosse des princes précédait le char funèbre, où les insignes de la royauté paraient le cercueil ; 400 pauvres, une torche à la main, figuraient dans ce cortége, dont le bourdon de la Tour de César et ceux de toutes les églises et le canon des Invalides annoncèrent le départ. On gagna le faubourg Saint-Denis par les boulevards. Depuis la barrière jusqu'à Saint-Denis, un coup de canon de cinq minutes en cinq minutes annonça la marche qui





dura trois heures et demie. Le doyen du chapitre royal et le grand aumônier de France présentèrent le corps à l'entrée de l'église ; il fut porté au milieu du chœur sur une estrade, le clergé récita les prières, et on le mit ensuite dans une chapelle ardente, où il demeura exposé un mois sous la garde des officiers de la couronne, assistés du chapitre qui y disait des offices toute la journée. Les obsèques eurent lieu le 25 octobre. Le grand aumônier dit une messe solennelle ; après l'Evangile, l'évêque d'Hermopolis prononça l'oraison funèbre. La messe terminée, quatre évêques bénirent le catafalque. Après les sanctus, douze gardes du corps descendirent le cercueil dans le caveau royal ; le grand aumônier jeta des sus une pelletée de terre et le bénit, disant : *Requiescat in pace.* Le roi d'armes s'approcha du caveau béant, y jeta son caducée, sa toque et sa cotte d'armes, commanda aux autres héraults de l'imiter, puis appela les grands officiers de la couronne et leur dit d'apporter les insignes d'autorité du roi défunt. Chacun vint successivement avec l'objet confié à ses soins ; c'étaient : le drapeau de la garde royale, les enseignes des compagnies de gardes du corps, les éperons, les gantelets, l'écu, la cotte d'armes, le heaume, le pennon, la main de justice, le sceptre et la couronne. On ne fit que présenter à l'entrée du caveau l'épée et la bannière royale ; le grand maître de France y inclina aussi le bout de son bâton, en disant à haute voix : *Le roi est mort!* Le roi d'armes, faisant trois pas en arrière, répéta à haute voix : *Le roi est mort! Le roi est mort! Le roi est mort!* Puis se retournant vers l'assemblée, il ajouta : *Prions tous Dieu pour le repos de son âme.* Le clergé et tous les assistants tombèrent à genoux, prièrent, puis se relevèrent. Le grand maître retira son bâton du caveau, le releva et cria : *Vive le roi!* Le roi d'armes répéta : *Vive le roi! vive le roi! vive le roi Charles dixième du nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très-chrétien, très-auguste, très-auguste, notre honoré seigneur et maître, à qui Dieu donne très-longue et très-heureuse vie! Criez tous : Vive le roi!* Aussitôt la musique retentit et l'assemblée répond par les cris de *Vive le roi! vive Charles XI!* Le bruit fut fermés : le cérémonie était terminée; cérémonie dans laquelle beaucoup de choses ne convenaient ni au temps ni à la personne. Malgré l'envie de renouer la tradition interrompue par de grands événements, on avait supprimé la partie du cérémonial ayant trait au service des repas autour du lit de parade. On avait fait taire de plaisanteries sur l'appétit de Louis XVIII que les sarcasmes auraient pu se donner carrière. Il eût été à désirer que les courtisans eussent assez ménagé l'esprit du siècle pour retrancher tous ces *honneurs*, toute cette mise en scène d'emblèmes guerriers, dont les détails feront sourire les fils de la Révolution. Offrir à la France renouvelée un spectacle aussi surranné, c'était prouver une fois de plus qu'on n'avait *rien appris, rien oublié*, c'était offenser le bon sens de la nation. Ajoutons que l'erreur était d'autant plus frappante que figurèrent dans la cérémonie Talleyrand, le duc de Conégliano (Moncey), le duc de Raguse (Marmont), qui pendant vingt ans avaient servi *l'Ogre de Corse*.

Le récit des *funérailles* du maréchal Moncey peut servir aussi de terme de comparaison entre le cérémonial du temps passé et celui du siècle présent. Après le service religieux, célébré aux Invalides, une décharge d'artillerie annonça la sortie du corbillard, qui devait faire le tour de l'édifice. Le convoi s'avança dans l'ordre suivant : Deux mameluks renfermant ses œuvres. Sur le sarcophage, traîné par douze chevaux blancs, était un lit funèbre où l'on voyait le grand homme étendu et la Renommée qui le couronnait. Derrière, marchait la députation de l'Assemblée nationale et, après, les pages de la municipalité, etc. On s'arrêta successivement vis-à-vis de l'Opéra, de la maison où Voltaire était mort et du Théâtre de la Nation. A toutes ces stations, on couronnait la statue et l'on chantait des hymnes.

On ne lira pas sans intérêt la description des obsèques du dernier des Bourbons de la branche aînée qui ait été enterré à Saint-Denis; nous allons les raconter brièvement d'après le compte rendu officiel. Le roi, mort le 16 septembre 1824, fut embaumé, et, le 18, exposé sur un lit de parade dans la salle du Trône. Ses entrailles et son cœur avaient été déposés dans des boîtes de vermeil. Le pavillon de l'horloge était tendu de noir sur la cour et sur le jardin. L'exposition dura six jours, pendant lesquels les grands officiers de la couronne et le clergé ne cessèrent d'entourer le corps. Le public vint le visiter; tous les corps de l'État, les fonctionnaires, les corporations des Tuileries, de la Halle et des chasseurs-niers vinrent lui jeter l'eau bénite. La translation à Saint-Denis s'effectua le 23 au milieu d'un pompeux cortége civil et militaire. 14 voitures de deuil à 8 chevaux caparaçonnés contenaient les princes du sang royal, les grands officiers et les fonctionnaires. Le carrosse des princes précédait le char funèbre, où les insignes de la royauté paraient le cercueil ; 400 pauvres, une torche à la main, figuraient dans ce cortége, dont le bourdon de la Tour de César et ceux de toutes les églises et le canon des Invalides annoncèrent le départ. On gagna le faubourg Saint-Denis par les boulevards. Depuis la barrière jusqu'à Saint-Denis, un coup de canon de cinq minutes en cinq minutes annonça la marche qui



fosse. Après l'en avoir retiré intact, on procéda à son ouverture, et le corps fut trouvé dans un état de conservation inespéré. Il portait l'uniforme vert de colonel des chasseurs à cheval de la vieille garde, et sur la poitrine les décorations de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer. Il avait son chapeau sur ses genoux ; à ses pieds, deux vases d'argent contenaient son cœur et ses entrailles. A trois heures et demie, le canon des forts annonçait à la rade que le cortége funèbre se mettait en marche vers la ville de James-Town. Au bord de la mer, devant toute la division française, le gouverneur de l'île remit au prince de Joinville, au nom de son gouvernement, les restes de l'empereur. A bord, le cercueil fut porté sur le gaillard d'arrière, disposé en chapelle ardente. Le 18, vingt-cinq ans, jour pour jour, après son débarquement sur cette terre d'exil, Napoléon reprenait le chemin de la France ; le 14 décembre il touchait les rives de la Seine ; le lendemain, 15, avait été choisi pour la cérémonie solennelle de sa translation aux Invalides. Cette cérémonie fut accompagnée d'un appareil architectural, exécuté en charpente, en peinture et en manière temporaire, et qui avait un aspect plutôt triomphal que funèbre.

A Courbevoie, une colonne marquait la place où vint aborder la flotille de trois bateaux à vapeur qui portait les restes mortels de l'empereur en remontant le fleuve depuis le Havre. Derrière elle s'élevait un arc de triomphe qui avait été dédié à l'armée grec, où le cercueil avait été déposé le 14 au soir. Le cortége partit du pont de Neuilly, suivit l'avenue de ce nom jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Étoile, pénétra par la barrière de l'Étoile, longea la grande avenue des Champs-Élysées, traversa la place et le pont de la Concorde, suivit le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, et s'arrêta à la grille de l'Hôtel. L'avenue de Neuilly était bordé de trépieds sur des piédestaux, et de drapeaux tricolores. Autour de l'Arc de l'Étoile, 12 mâts à 20 pieds étaient faisaient flotter toile, 12 mâts à 20 pieds étaient faisaient flotter toile, dans les airs des flammes aux couleurs nationales portant les noms des armées du Consulat et de l'Empire. Sur l'arc même, un groupe colossal représentait l'apothéose de Napoléon, debout, devant son trône, entre le génie de la guerre, qu'il avait trop pratiquée, et celui de la paix, qu'il n'avait pas connue. Aux angles du monument, 2 statues équestres figuraient, sous forme de Renommées, la Gloire et la Grandeur ; 34 colonnes en forme de trophées de lances, sur haute base, et couronnées par un globe supportant un aigle doré aux ailes déployées, bordaient les Champs-Élysées dans toute leur étendue. Un écusson accroché à chaque colonne, et flanqué de 4 drapeaux tricolores, portait un nom de bataille. Dans les intervalles d'une colonne à l'autre, 36 grandes statues blanches de Victoires ailées se dressaient sur des piédestaux de 3 mètres de hauteur, chacune portant deux trépieds dorés, posés sur de semblables piédestaux, et dans lesquels brûlaient des flammes de couleur. Les quatre angles du pont de la Concorde étaient ornés de colonnes triomphales cannelées, portant aussi un aigle aux ailes ouvertes et des drapeaux à la base. Sur les piédestaux des plies, 8 statues de proportions colossales complétaient cette décoration et représentaient : la Justice, la Prudence, la Force, la Guerre, le Commerce, les Beaux-Arts, l'Agriculture et l'Eloquence. Au delà commençait, sur le perron de la Chambre des députés, une colossale Immortalité semblait attendre le guerrier mort. 32 statues sur piédestaux, représentant des rois et d'illustres conquises par celui que l'on pleurait. Au-dessus étaient son épée, son casque et son bouclier. Ces objets étaient, liés entre eux par des cordons, laissaient retomber les quatre extrémités de ces cordons. Quatre amis du défunt ou des compagnons éminents tenaient, en marchant, ces cordons, afin d'exprimer aux yeux de tous leur volonté de soutenir ce qu'il avait élevé, et de conserver unis ces symboles du service militaire. »

Ces coutumes passèrent des Grecs chez les Romains, et les légions de César nous les transmirent; elles sont venues jusqu'à nous à travers les temps chevaleresques et les époques monarchiques, en se modifiant à mesure que se modifiaient les mœurs. Dans les usages observés aujourd'hui encore aux *funérailles* des gens de guerre; dans ces coups de feu près d'un cercueil paré des insignes du défunt, armes, épaulettes, décorations, et dont les cordons sont aux mains de camarades; dans ces troupes plus ou moins nombreuses qui forment le cortége; dans ces tambours voilés de crêpes et rendant des plaintes sourdes, ces trompettes qui jettent sous leurs noires draperies des sons lugubres; dans cet adieu militaire donné à la paroisse est un coup de fusil tiré par chaque soldat dans la fosse de ce chef qui n'est plus, comment ne pas retrouver la tradition des civilisations grecque et romaine? Dans les funérailles d'un empagne, le cercueil de l'officier est porté par des sous-officiers ou des soldats. Cet usage vient aussi de l'antiquité, qui n'ignorait pas cependant l'emploi du char. Mais cette pratique fut le privilége d'un honneur exceptionnel. Jules César fut porté par les magistrats, et Auguste par les sénateurs; Napoléon fut porté par trente-six sous-officiers sous le dôme des Invalides, comme nous l'avons dit plus haut. Le discours qui se prononce sur la tombe remonte à une origine non moins éloignée. Mais cette oraison funèbre n'était accordée qu'aux personnages d'un rang illustre, ou à ceux qui par leurs services avaient mérité cet honneur. Dans ce cas, le cortége traversait le forum et s'arrêtait devant les rostres, où l'orateur se faisait entendre à la foule. Lorsqu'aucun discours n'était prononcé, l'un des amis du mort montait sur le tertre et, d'une voix ferme, prononçait ces deux mots : « Adieu, bon! » Alors commençait ce que l'on appelait le *jeu des funérailles*. Les soldats frappaient de leur épée le bouclier de leur voisin, en exécutant des marches militaires autour du tombeau. C'est là l'origine des coups de fusil tirés aux obsèques de nos militaires. On consolait ainsi les mânes en leur offrant ce que l'homme vivant avait le plus connu et sans doute aussi le plus aimé : le bruit de la guerre. Aujourd'hui encore, depuis le simple soldat décoré jusqu'au maréchal de France, la détonation des armes est le suprême adieu des survivants, celui qui brise à jamais le lien qui enchaînait le soldat au drapeau.

— **Allus. hist. Funérailles d'Alexandre.** Mots qui rappellent les derniers moments du héros macédonien, qui prédit, en mourant, que ses capitaines lui feraient de *sanglantes funérailles*, pressentant ainsi les déchirements qui allaient suivre sa mort.

On fait allusion à ce mot d'Alexandre à propos d'une succession, d'un héritage vivement disputé. Au reste, cette application a lieu le plus souvent sur le ton de la plaisanterie :

« Autour de la doctrine de Jouffroy, nous trouverons toutes les écoles groupées, soit pour l'adopter, soit pour la modifier ou la combattre; ce philosophe eut, à sa manière, *les funérailles d'Alexandre* : les différentes écoles en vinrent aux mains autour de son cercueil. »

ALFRED NETTEMENT.

— **Funérailles de Charles-Quint.** V. CHARLES-QUINT.

**Funérailles de l'honneur** (LES), drame en sept actes, en prose, par M. Auguste Macquerie, représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin le 30 mars 1861. Nous empruntons à M. Th. Gautier le compte rendu de cette pièce. « La scène se passe à Séville en 1362, sous ce roi que l'histoire appelle don Pèdre le Cruel, et la légende don Pèdre le Justicier. Il y a fête au palais de don Jorge Ortiz de Lara, et parmi les invités il se fait un mouvement d'alcades et de gens de justice, car l'infant don Manuel, un des sept frères bâtards de don Pèdre, poursuivi par les alguazils pour quelque conspiration, s'est jeté dans cette maison ouverte comme dans un lieu d'asile. L'hospitalité espagnole ne connaît pas la trahison. Don Jorge de Lara, revenu hier de la guerre d'Aragon où, malgré sa jeunesse, il a été fait capitaine-général, se sur la terrasse respirer un peu la fraîcheur nocturne.... Alors une femme s'avance vers don Jorge; c'est Florinde, la femme de l'infant don Manuel. Elle essaye de l'intéresser à la fortune de son époux. Mais don Jorge est un sujet loyal, il aime et il admire don Pèdre... Doña Florinde éveille alors par des paroles ambiguës un soupçon étrange dans l'esprit de don Jorge. A entendre cette femme, son honneur serait en danger, et le fier jeune homme n'entend point raillerie sur ce point-là : « S'il y avait jamais sur mon honneur, » s'écrie-t-il, je ne dis pas une tache, mais » l'ombre d'une ombre, celui qui révérait, oui, » qui révérait seulement qu'on y touchât à mon » nom ferait bien de ne pas me dire son rêve! » Florinde le supplie de ne pas livrer don Manuel. « Je fermerais ma porte au rebelle, mais » je ne trahirais pas mon hôte; s'il est dans » ce palais, qu'il y reste; je le défendrai. » En marchant, ces mots ont une importance. L'infant don Manuel traverse la terrasse, poursuivi par la meute des alguazils. Don Jorge s'interpose et tire son épée. Au tumulte, Beatriz accourt, et, d'un mot dit tout bas, congédie l'alcade et sa troupe; mais l'infant, las d'être traqué, se livre lui-même; c'est sa seule chance de salut. Doña Florinde donne rendez-vous à don Jorge rue San-José, à deux heures du nuit. La elle lui fera savoir comment Beatriz fait obéir les alcades. Don Pèdre est l'amant de Beatriz, et la nuit il va la voir dans une maison contiguë au palais de Lara, et communiquant avec lui par une terrasse. Un tapage nocturne causé par Zorzo, coupe-jarret au service de doña Florinde, fait paraître don Pèdre et Beatriz au balcon, et, dans la maîtresse du roi, don Jorge, caché derrière un pilier, reconnaît sa mère. Maintenant Florinde est sûre que si l'infant est condamné, il aura un vengeur.

» Le justicier n'épargne pas son frère, et l'exécution a lieu sur la place de l'Alcazar... Don Pèdre permet aux amis de l'infant de suivre son convoi, masqués. Il s'en présente six, à qui se joint un septième, et c'est tout. On dépose le corps de l'infant au tombeau qu'il s'était fait creuser et sculpter d'avance. Florinde essaye en vain d'exciter les fantômes masqués à tuer don Pèdre, le Caïn de cet Abel; ils restent immobiles et froids. Un seul répond, un seul! C'est assez. Mais un des masques détache le voile qui couvre sa figure; c'est doña Beatriz qui s'est déguisée pour surveiller les menées de Florinde. Martin Diaz, son écuyer, entre avec des gens armés. Don